



## Pension de réversion

-----  
Par Coco06

Bonjour à tous

Mon mari étant décédé l'Argic arco me demande de prouver que sa première épouse est remariée. Comment puis je faire quelles sont les démarches à engager.

Par avance merci pour vos réponses.

Cordialement

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Pour savoir si la première épouse est remariée, vous pouvez demander un extrait d'acte de naissance (sans filiation) de cette dame, l'éventuel mariage sera inscrit dans les mentions marginales :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>][url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>][url]

Sinon (ou en plus), vous pouvez demander un extrait d'acte de mariage sans filiation :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432>

Si vous n'avez pas les informations nécessaires, demandez un extrait d'acte de naissance de votre défunt époux, vous trouverez les informations sur sa première épouse dans les mentions marginales.

Ces démarches sont gratuites et rapides. Elles peuvent souvent être faites par Internet, sinon par correspondance.